



**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**

Séance de : **Vendredi 03 Juin 2022**

**OBJET : Adoption des Procès-Verbaux des réunions du Comité Syndical du 11 Mars 2022
et du 05 Avril 2022 -**

Président : Monsieur Félix ISMAIN

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles VARACAVOUDIN

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX le 03 Juin, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 en présentiel ou par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson en raison de l'épidémie COVID-19, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption des Procès-Verbaux des séances du Comité du 11 mars et 5 Avril 2022
2. Présentation du projet de mandature ainsi que le nouvel organigramme
Dossiers Finances
3. Révision de la cotisation annuelle de la CACEM
4. Pénalités de retard pour certains marchés
Dossiers Ressources Humaines
5. Création d'un Comité Social Territorial
6. Création de postes
7. Révision de la prime de sujétion des Gardes des Réserves Naturelles
Dossiers Economie Durable
8. Dossier FEADER : caractérisation du cochon créole
9. Convention spécifique INRAE/PNRM : caractérisation du cochon créole
10. Mission INRAE pour le génotypage du cochon créole
Dossiers Valorisation et Sauvegarde de la Biodiversité
11. Plan de financement : mise en œuvre des actions OGS n° D1.3 – B6.1 – A.2
12. Avis du PNRM sur le projet d'extension de la Réserve naturelle nationale de la Caravelle
13. Questions diverses

Membres présents

Pour la CTM → : Mesdames N. ACCUS-ADAINÉ – L. BEAULIEU – Monsieur F. ISMAIN -

Pour les Communes

→ Membres Titulaires : Mr C. LARCHER (Anses d'Arlet) – Mr B. BABIN (Bellefontaine) - Mr G. MONSTIN (Carbet) – Mr A. BIRON (Case-Pilote) – Mr J. MONFORT (Diamant) - Mr E. JEAN-BAPTISTE (Fonds-Saint-Denis) - Mr J. DOMERGUE (François) – Mr J-L. GUIZONNE (Grand-Rivière) - Mr S. THALMENSY (Lorrain) - Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) – Mr M. MICHALON (Marigot) - Mr E. GABRIEL (Marin) – Mr J. ROY-CAMILLE (Morne Rouge) - Mme K. SALIBER (Morne Vert) - Mr C. CYRILLE (Prêcheur) – Mr G. GLONDU (Rivière Pilote) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE (Rivière Salée) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) – Mr E. JULIAT (Schoelcher) - Mr C. PALIN (Trinité) – Mme B. BARDOUX (Trois-Îlets) – Mr L. OCCOLIER (Vauclin) -

Membres titulaires absents ayant donné procuration

→ Communes : Mr D. DELEPINE (Ducos) et Mme J. BAZABAS (Sainte Marie) à Mr F. ISMAIN (CTM) – Mr R. DULYMOIS à Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) – Mr C. SAINT-CYR (Sainte Anne) à Mr J. MONFORT (Diamant) – Mr J. ELISABETH (Sainte Luce) à Mr Gérard MONSTIN (Carbet) -

Membres titulaires absents

→ CTM : Mesdames K. BERNABÉ – F. CARIUS – S. NORCA – C. EMMANUEL – N. LIMIER - Messieurs N. AZEROT - D. DINAL – E. DUFEAL - J-C ECANVIL – O. MARIE-REINE – M. NADEAU – J. ROSE -

→ Communes : Mme L. BESUBE (Ajoupa-Bouillon) – Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) - Mr J. TABAR (Gros Morne) – Mr D. DOULIN (Lamentin) – Mme A. APOCALE (Saint Esprit) – Mr M. GOLBASAMY (Saint Pierre) -

→ Communautés d'agglomération : Mr J-F. BEAUNOL (CAESM) – Mr L. CLEMENTE (CACEM) - Mr B. BIROTA (CAP NORD)

Absents excusés : Mme M-A RAVIN (CTM) – Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) -

Invitée Excusée : Madame Véronique LEFEBVRE – Trésorière du Syndicat Mixte du PNRM.

Assistaient à la Réunion

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.



Le Comité du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Martinique :

- Vu le code général des collectivités territoriales aux articles 2311-1 et suivants,
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les nouveaux statuts du SM/PNRM,
- Vu le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu les Procès-verbaux des réunions du Comité Syndical en date du 11 Mars 2022 et du 05 Avril 2022 transmis aux Membres du Syndicat Mixte du PNRM,
- Vu la convocation en date du 20 Mai 2022 adressée aux Membres portant à l'ordre du jour notamment le vote des Procès-verbaux des réunions du Comité Syndical en date du 11 Mars 2022 et du 05 Avril 2022,

Considérant que le quorum est atteint et le Président ayant demandé aux membres leurs observations sur les procès-verbaux in extenso des réunions du Comité Syndical en date du 11 Mars 2022 et du 05 Avril 2022,

le Comité syndical,

Article 1

Adopte à l'unanimité des membres présents et représentés les Procès-verbaux in extenso des réunions du Comité Syndical en date du 11 Mars 2022 et du 05 Avril 2022.

Article 2

La présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 juin 2022

Le Président,

Félix ISMAIN

